

Réservé à l'organisation

N°

PARTICIPATION SEANCE D'ESSAIS (SHAKEDOWN)

(!!! à renvoyer avec le formulaire de demande d'engagement)

Prendre connaissance de l'article 7.5.21P du règlement particulier sportif relatif à la séance d'essais

Une séance d'essais sera organisée le **vendredi 16 juin 2023, de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 (secteur Corcieux - Les Arrentès-de-Corcieux)**. Elle est réservée aux concurrents qui en feront la demande sur le bulletin d'engagement et qui auront acquitté un droit de **150 €**.

Les pilotes et copilotes devront être en tenue de course. Les règles à observer seront celles appliquées en course.

Les concurrents engagés à la séance d'essais devront s'y rendre obligatoirement avec leur voiture sur plateau remorque.

Après accord de l'organisateur, le copilote pourra être remplacé par une personne titulaire d'une licence. Dans ce cas ses coordonnées (nom, prénom et N° de licence) devront être communiquées à l'organisateur au plus tard à la date de clôture des engagements.

Seuls les membres de l'équipage régulièrement engagés au rallye pourront y participer.

Au départ de la séance d'essais, un commissaire technique vérifiera à minima la conformité des équipements de sécurité des voitures et des équipages.

Les équipes d'assistance ne seront autorisées à s'installer que dans les zones définies à cet effet.

Nom et prénom du 1^{er} conducteur / pilote :

N° de portable : N° de licence :

Nom et prénom du copilote :

N° de portable : N° de licence :

A :, Date 2023.